

« Je me réjouis d'annoncer officiellement que nous dédions à l'Apôtre Paul une année jubilaire spéciale du 28 juin 2008 au 29 juin 2009, à l'occasion du deuxième millénaire de sa naissance... Le pape Benoît XVI a annoncé l'année « pauline » qui sera placée sous le signe de l'œcuménisme.

Le 28 juin, lors des vêpres de la solennité des Apôtres Pierre et Paul célébrées en la basilique St.Paul-hors-les-murs, le Pape a évoqué plus particulièrement la figure de Saint Paul « choisi pour annoncer l'évangile de Dieu, pour faire connaître l'annonce de la grâce divine qui réconcilie dans le Christ l'homme avec Dieu, avec soi-même et avec les autres ».

L'Apôtre des Gentils, a fait observer le Pape, "n'était pas un bon orateur..., ses extraordinaires résultats apostoliques ne peuvent donc être attribués à une brillante rhétorique ou à des stratégies apostoliques et missionnaires raffinées. Les résultats de son apostolat dépendirent surtout de son implication personnelle à annoncer l'Évangile caractérisée par un don total au Christ, sans craindre les risques, les difficultés et les persécutions".

"Nous pouvons tirer de tout cela une importante leçon pour tout chrétien. L'action de l'Église est crédible et efficace seulement si ses membres sont disposés à payer leur fidélité au Christ en personne... Si cette disponibilité venait à manquer alors manquerait l'argument décisif de la vérité dont dépend l'Église" et "comme au début, le Christ a encore besoin aujourd'hui d'apôtres prêts à se sacrifier...comme saint Paul".

"C'est pour cela que je me réjouis d'annoncer officiellement -a déclaré Benoît XVI- que nous dédions à l'Apôtre Paul une année jubilaire spéciale du 28 juin 2008 au 29 juin 2009, à l'occasion du deuxième millénaire de sa naissance que les historiens situent entre l'an 7 et l'an 10 avant notre ère".

Le Pape a également expliqué que l'Année Pauline sera essentiellement célébrée à Rome et "qu'une série d'événements liturgiques, culturels et œcuméniques ainsi que différentes initiatives pastorales et sociales" seront programmées à St.Paul-hors-les-murs.

En outre, une "attention spéciale" sera donnée aux pèlerinages pénitentiels à la tombe de l'Apôtre. Des initiatives analogues pourront avoir lieu dans les diocèses et lieux de cultes liés à Saint Paul de part le monde.

Le Saint-Père a précisé que la caractéristique de l'Année Pauline sera "la dimension œcuménique". "Profondément convaincu d'apporter la Bonne Nouvelle à tous les peuples, Paul s'est engagé à faire régner l'unité et la paix parmi tous les chrétiens".

"Qu'il nous guide et nous protège en cette célébration millénaire -s'est exclamé Benoît XVI- nous aidant à progresser dans la recherche humble et sincère de la pleine unité de tous les membres du Corps mystique du Christ!".